



POUR DISCUSSION ET ORIENTATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

La protection sociale en tant que facteur productif

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Contexte et définitions | 1 |
| 2. Principaux déterminants de la performance économique..... | 3 |
| 3. La protection sociale favorise-t-elle la croissance économique? Eléments du débat..... | 4 |
| 4. Politiques de maîtrise de la protection sociale et croissance économique | 6 |
| 5. Productivité et dépenses sociales – Données empiriques..... | 8 |
| 6. Action menée par l'OIT | 12 |
| 7. Propositions en vue de l'action future..... | 13 |
| Références et sources | 17 |

1. Contexte et définitions

1. A sa 286^e session (mars 2003), le Conseil d'administration a approuvé l'Agenda global pour l'emploi. Ce programme a été élaboré par le BIT pour répondre aux demandes formulées lors du Sommet mondial sur le développement social, en 1995, et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2000: il s'agissait de confier à l'OIT le soin de mettre au point une stratégie internationale cohérente et coordonnée visant à promouvoir l'emploi productif et librement choisi. Le principal objectif de l'agenda est de replacer l'emploi au cœur des politiques économiques et sociales. L'agenda et, en particulier, ses dix éléments clés intègrent également les conceptions de l'Agenda pour le travail décent en matière d'emploi. Après la session de mars 2003, la Commission de l'emploi et de la politique sociale a sélectionné plusieurs des éléments clés pour les soumettre à un examen approfondi en vue d'un débat de fond. «La protection sociale en tant que facteur productif» est le huitième des dix éléments clés.
2. Dans le présent document, le terme «facteur productif» désignera principalement les forces qui concourent à la production durable de l'ensemble de l'économie, en contribuant notamment à accroître le niveau de production par travailleur ou par heure travaillée (c'est-à-dire la «productivité du travail») ¹.
3. On peut considérer la protection sociale (ou sécurité sociale) ² comme un ensemble d'institutions, de mesures, de droits, d'obligations et de transferts dont *l'objectif premier* est:
 - a) de garantir l'accès aux services de santé et aux services sociaux;
 - b) de garantir une sécurité de revenu permettant de faire face aux principaux aléas de l'existence (perte de revenus en cas d'invalidité, vieillesse ou chômage, entre autres) et d'enrayer ou d'atténuer la pauvreté.

La sécurité sociale fait partie des droits de l'homme (article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme). Partie intégrante du mandat de l'OIT ³, elle est consacrée par diverses conventions de l'Organisation, la plus importante à cet égard étant la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, qui a servi de référence pour l'élaboration du code européen de sécurité sociale. La nécessité d'une extension de la sécurité sociale a été confirmée en 2001 par la Conférence internationale du Travail, qui a demandé au BIT de lancer une importante campagne sur ce thème. C'est également au cours de cette session de 2001 que la Conférence a désigné la sécurité sociale comme un facteur favorable à la productivité ⁴.

4. L'élément clé n° 8 de l'Agenda global pour l'emploi définit les trois principales caractéristiques qui contribuent à faire de la protection sociale un véritable facteur

¹ Les autres concepts utilisés sont la productivité du capital et la productivité totale des facteurs.

² «Sécurité sociale» et «protection sociale» seront deux termes interchangeables dans le présent document.

³ L'article 3 de la Déclaration de Philadelphie (1944) donne une définition globale de la protection sociale.

⁴ Voir BIT (2001), p. 2.

productif. Tout d'abord, en permettant à l'individu de se prémunir contre des risques importants et contre la perte de revenus, elle peut accroître et maintenir la productivité des travailleurs et ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'emploi⁵. Elle peut ensuite constituer un outil précieux pour faire face aux mutations de l'économie et du marché du travail. Elle exerce enfin une fonction régulatrice sur l'économie: en garantissant un revenu de remplacement, elle permet en effet de stabiliser la consommation pendant les périodes de récession et prévient de la sorte une perte de confiance des consommateurs qui serait fatale pour la demande intérieure et entraînerait une aggravation de la crise. Les systèmes nationaux de protection sociale sont aujourd'hui confrontés à deux grands défis: étendre la protection sociale, moyennant la mise en place de dispositifs universels et communautaires, et résoudre les problèmes posés par le vieillissement démographique. Lors de l'adoption de l'Agenda global pour l'emploi, les partenaires tripartites ont été unanimes à reconnaître les effets positifs de la protection sociale sur l'économie.

5. Cette conception de la protection sociale comme facteur productif ne jouit pas nécessairement d'une grande faveur en dehors de l'OIT et des autres institutions qui ont vocation à s'intéresser à cette question⁶. De fait, si l'on se réfère aux débats publics sur cette question, on a fréquemment l'impression que la protection sociale est davantage considérée comme un frein que comme un moteur de la croissance économique (de la productivité). Il semble toutefois qu'il soit de plus en plus largement admis que les politiques de protection sociale peuvent exercer un effet favorable sur le contexte économique, soit directement, par un renforcement de la productivité, soit indirectement, par le maintien de la cohésion et de la paix sociales, deux conditions indispensables à une croissance économique stable et durable. Le débat sur les répercussions économiques de la protection sociale s'articule donc autour de cette question fondamentale: la protection sociale est-elle uniquement cet ensemble de mécanismes de redistribution fondés sur un ensemble de règles convenues entre les citoyens – et qui peuvent se révéler préjudiciables à la performance économique – ou peut-elle être considérée comme un investissement effectué par la société dans son capital social et humain, et susceptible de dynamiser durablement la croissance?
6. Il est par conséquent tout à fait légitime de reconsidérer la question de l'impact de la protection sociale sur la performance économique et surtout sur la productivité – thème central du présent document – et de la replacer dans le contexte des activités, antérieures ou futures, de l'OIT. Nous commencerons par un examen de la récente théorie économique de la croissance et de ses déterminants, poursuivrons par un examen des effets possibles de la protection sociale sur la croissance économique et concluons en proposant, sur la base des données disponibles, quelques interprétations possibles. Le résultat le plus important de ce travail de recherche réside peut-être dans le constat que la théorie selon laquelle il faudrait nécessairement choisir entre tel degré de protection sociale et tel niveau de croissance est manifestement erronée, puisqu'il est avéré que les économies les plus productives se sont généralement dotées de solides systèmes de protection sociale. Si l'interaction entre les rouages de l'économie et les mécanismes de la protection sociale n'a pu encore être parfaitement élucidée, l'OIT s'est toujours attachée à éviter d'éventuels dysfonctionnements, et notamment à éviter tout gaspillage des ressources sociales, en veillant, par son activité de conseil, de recherche et de renforcement des capacités, à assurer l'efficacité et l'efficience des systèmes de protection sociale. Les propositions de recherches et d'activités présentées à la fin du présent document reposent sur l'analyse du débat économique en cours, des statistiques disponibles et de l'expérience de l'OIT.

⁵ Voir BIT (2003).

⁶ Voir, par exemple: BIT (2004), paragr. 489.

2. Principaux déterminants de la performance économique

7. Selon la théorie la plus courante en matière de croissance économique, la productivité – la production par travailleur – est déterminée à long terme par le taux d'investissement dans le capital⁷ et par l'efficacité du travail, c'est-à-dire par les capacités des travailleurs à utiliser le capital. L'investissement dans le capital répond à un triple impératif: i) remplacer le capital qui disparaît au cours du processus de production; ii) accroître le capital afin de le mettre à la disposition d'une main-d'œuvre dont les effectifs augmentent eux aussi; iii) assurer l'introduction des technologies de pointe dans le processus de production. L'investissement vise donc à maintenir un niveau de capital qui corresponde aux avancées technologiques. L'investissement dans les ressources humaines (le «capital humain») a quant à lui pour but de maintenir le niveau de compétences nécessaire pour gérer efficacement le capital. C'est en investissant simultanément dans le capital physique et dans le capital humain que l'on obtiendra la production de revenus maximale⁸.
8. Les faits confirment largement cette théorie, dont les conclusions valent aussi bien pour l'économie formelle que pour l'économie informelle⁹. Les pays riches ou les secteurs formels investissent une part importante de leur PIB dans le capital physique et humain, s'efforcent en permanence de maintenir leur capital matériel et consacrent beaucoup de temps à l'éducation et à la formation. La richesse des pays de l'OCDE, par exemple, ne s'explique pas uniquement par l'importance des montants consacrés aux investissements de ce type, mais également par l'utilisation très productive qu'ils font de leurs facteurs de production. «Les pays pauvres manquent de capitaux et de compétences, mais ils ont également du mal à les utiliser de manière productive»¹⁰.
9. *Pourquoi* certains pays consacrent-ils davantage de ressources, de temps et d'efforts à leurs facteurs de production et *pourquoi* utilisent-ils les ressources disponibles d'une manière plus productive que d'autres pays? Plusieurs hypothèses ont été avancées à ce sujet¹¹. Les théoriciens de la croissance s'attachent depuis peu à démontrer que c'est la *diversité des mécanismes institutionnels* qui serait à l'origine des importantes différences de revenus observées d'un pays à l'autre – les mécanismes institutionnels désignant en l'occurrence aussi bien l'ensemble des mesures dépendant de l'action des pouvoirs publics et destinées à garantir la stabilité sociale et la sécurité des investissements¹² que les courants socioculturels et philosophiques dominants¹³. Les publications les plus récentes

⁷ Simple rappel: le terme «capital» n'est synonyme ni d'espèces monétaires ni d'actifs négociables. De Soto (2000), pp. 39-67.

⁸ DeLong (2002), chapitre 4. Il ne s'agit là que d'une des nombreuses conditions préalables.

⁹ Le terme «extralégal» a récemment été introduit pour remplacer le terme «informel». Voir De Soto (2000).

¹⁰ Jones (2002), p. 194.

¹¹ Faute de place, le présent document n'examine pas d'autres facteurs – catastrophes naturelles et guerres (y compris les guerres civiles) par exemple – susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur le potentiel de croissance national. SIPRI (2004).

¹² Frenkel (1999), pp. 307-320.

¹³ North (1990); Weber (1976). La théorie la plus courante de la croissance économique ne tient pas compte de ces facteurs dans son raisonnement. Cette omission limite sa capacité à traiter des thèmes

consacrées à la croissance, notamment dans le cadre des pays en développement, considèrent que l'existence de *systèmes formels de droits de propriété* constitue le préalable indispensable à la croissance économique¹⁴. Dans le présent document, les systèmes de protection sociale sont considérés comme faisant partie intégrante des mécanismes institutionnels de la société, mécanismes dont il convient de vérifier l'impact sur la productivité.

- 10.** Les prévisions concernant la rentabilité des investissements sont largement déterminées par *la qualité et la stabilité des institutions*. Un pays dont les réglementations et les institutions sont défectueuses et mal adaptées aux exigences d'aujourd'hui s'aliène vraisemblablement son potentiel de croissance. Par ailleurs, le pays qui modifie fréquemment ses réglementations et ses institutions sera généralement considéré comme un pays à risque par les investisseurs locaux ou internationaux. En revanche, un pays doté d'un système de droits de propriété ouvert à tous¹⁵ et favorisant la création de capital, d'un système éducatif fiable et capable d'assurer un bon niveau d'instruction et de formation à des travailleurs en nombre suffisant, attirera certainement les investissements. Par ailleurs, les obstacles à une utilisation productive des ressources, comme l'illégalité et la corruption, exerceront un moindre attrait dans un pays doté d'un système de protection sociale efficace, couvrant l'ensemble de la population.
- 11.** Pour obtenir une confirmation concrète des affirmations qui précèdent, on a élaboré un *indice* de l'infrastructure sociale¹⁶ qui a été mis en relation, dans une centaine de pays environ, avec la part des investissements dans le PIB, la durée moyenne de la scolarisation, et la productivité totale des facteurs¹⁷. Une importante corrélation positive a été mise en évidence dans les trois cas: à un indice d'infrastructure sociale élevé correspondent des taux d'investissement, des investissements dans l'éducation et la formation et une productivité totale des facteurs également élevés. En extrapolant ces résultats, on peut supposer – telle est la thèse avancée dans le présent rapport – que seuls les pays offrant à leur population un degré suffisant de protection sociale peuvent adopter une politique favorable à la production, tout en s'ouvrant aux échanges internationaux et à la concurrence.

3. La protection sociale favorise-t-elle la croissance économique? Eléments du débat

- 12.** Depuis plusieurs décennies, un âpre débat se poursuit dans de nombreux pays à propos des systèmes nationaux de protection sociale et de leurs effets sur la performance économique. Les experts, notamment ceux qui travaillent dans les institutions financières

comme la *technologie* et l'*éducation* et explique qu'elle ne parvienne pas véritablement à expliquer l'accroissement des écarts de revenus entre les pays en développement et les pays développés.

¹⁴ De Soto (2000), Coase (1937)/(1960) mettent l'accent sur la minimisation des coûts de transaction et le rôle des droits de propriété.

¹⁵ Soit un système auquel l'ensemble de la population a accès.

¹⁶ Cet indice rend compte: 1) de la mesure dans laquelle un pays favorise la production et non pas les comportements de «fuite»; 2) du nombre d'années, à compter de 1950, pendant lesquelles l'économie peut, sur la base de divers critères, être considérée comme ouverte aux échanges internationaux. Voir Jones (2002), p. 144.

¹⁷ Jones (2002), pp. 143-147. La productivité totale des facteurs est la productivité combinée du capital et du travail.

internationales¹⁸, affirment que les systèmes qui redistribuent jusqu'à 35 pour cent du PIB national ne sont financièrement plus viables; selon eux, les dépenses de protection sociale freinent la croissance, à moyen comme à long terme, dès qu'elles dépassent ce seuil critique des 35 pour cent.

13. Les effets préjudiciables de la protection sociale sur la croissance peuvent tenir aux raisons suivantes¹⁹:

- a) Les marchés du travail s'accommodent mal de la pratique consistant à financer les transferts exclusivement par la taxation du travail (lorsque les structures salariales sont rigides; voir cependant le point 14 l)).
- b) Inversement, le financement de la protection sociale par les recettes générales provoque, de par sa dynamique propre, un déséquilibre du budget de l'Etat, une hausse des taux d'intérêt et, par un effet d'éviction, une réduction de l'investissement public et privé.
- c) La protection institutionnelle du revenu – prestations de chômage, systèmes de retraite anticipée, par exemple – peut inciter des individus potentiellement productifs à se retirer de la vie active.
- d) Lorsque les coûts administratifs sont tels qu'ils constituent un véritable gaspillage financier, les coûts d'opportunité économique sont très élevés, car les cotisations ou les prélèvements fiscaux pourraient permettre de financer des investissements dans le capital.

14. On constate par ailleurs que, par bien des aspects, des systèmes fiables de protection sociale peuvent favoriser la croissance. Ainsi:

- e) Ils réduisent sensiblement le sentiment d'insécurité, dissuadent le citoyen de se procurer un revenu par des moyens illicites ou extralégaux et limitent les risques de troubles sociaux, autant de conditions favorables à des investissements rentables à long terme.
- f) Les mesures en matière d'emploi (notamment l'assurance chômage) facilitent l'adaptation de la main-d'œuvre aux transformations structurelles des économies.
- g) Les soins de santé généraux et les dispositifs en matière de santé et de sécurité au travail, notamment les systèmes axés spécifiquement sur le VIH/SIDA (prévention et lutte), renforcent la productivité du travail.
- h) L'épargne-retraite nationale peut constituer un apport important sur les marchés financiers et, à ce titre, peut jouer un rôle important dans les politiques de croissance économique.
- i) Les services sociaux eux-mêmes créent de nombreux emplois.

¹⁸ FMI (2003), chap. IV.

¹⁹ Les défenseurs de ces arguments disposent d'une série de modèles mathématiques de base dont les résultats convergent systématiquement. La théorie dominante («néohistorique») en matière de croissance économique est également *hostile à l'égard de la protection sociale*. Ainsi, les arguments de De Soto (2000) sont ancrés dans une conception néolibérale qui ne tient pas compte du fait que les systèmes de protection sociale ont contribué à tirer la croissance au XIX^e et au XX^e siècle.

- j) La fourniture d'un revenu aux chômeurs, aux handicapés, aux personnes âgées et à d'autres groupes stabilise la consommation pendant les périodes de récession; en soutenant les ventes des entreprises, elle permet à ces dernières de se préparer (de se restructurer) en vue du prochain cycle de croissance.
- k) Les systèmes formels de protection sociale permettent d'étendre aux groupes vulnérables la hausse des revenus induite par la mondialisation; ils contribuent ce faisant à donner une image favorable de cette dernière et renforcent les politiques mondiales en faveur de la croissance.
- l) La productivité du travail a tendance à augmenter lorsque les transferts sont financés, partiellement ou exclusivement, par l'impôt (lorsque les structures salariales sont rigides; voir, cependant, le point 13 a)).
- m) L'existence d'un système de protection sociale a pour effet d'abaisser sensiblement le coût d'équilibre de la main-d'œuvre; la protection sociale opère en effet une mise en commun des risques qui permet d'assurer à vie un niveau de revenu déterminé à l'avance, ce qui serait bien difficile à l'individu isolé qui devrait assurer par lui-même la sécurité de son revenu. En somme, la mise en commun des risques réduit le salaire d'équilibre, libère des ressources pour l'investissement et contribue de ce fait à l'emploi productif.
- n) Les systèmes formels de protection sociale constituent pour les entreprises une source considérable d'informations sur les paramètres clés de la concurrence, comme les structures salariales régionales ou nationales et la répartition du pouvoir d'achat au sein de la population. La protection sociale contribue à éviter que les entreprises ne prennent des décisions préjudiciables à la croissance. De même, grâce à la participation des employeurs, des travailleurs et des pouvoirs publics à la gestion de la protection sociale, les principaux acteurs économiques disposent d'un précieux réseau de communication qui ne peut que profiter à la croissance.
- o) Dans les pays développés, les systèmes de protection sociale constituent un atout lorsqu'il s'agit d'attirer des travailleurs étrangers afin de résorber les pénuries de main-d'œuvre dues au vieillissement de la population (on parle de «migrations de remplacement») et éviter la baisse du niveau de vie.

15. Si la liste des avantages et des inconvénients semble passablement équilibrée, on ne s'est pas suffisamment préoccupé d'analyser, en grandeur réelle, l'incidence précise de ces effets antagonistes²⁰.

4. Politiques de maîtrise de la protection sociale et croissance économique

16. Il faut remonter à peu près au milieu des années soixante-dix pour comprendre pourquoi la protection sociale est aujourd'hui en perte de vitesse dans les débats nationaux et internationaux. Peu après la première crise pétrolière, une nouvelle période s'est ouverte, caractérisée par une *limitation des protections assurées par l'Etat-providence*; de fait, dans les principales économies fonctionnant selon le modèle de l'Etat-providence, la part du

²⁰ BIT (2001), pp. 11-12. Une raison importante, parmi beaucoup d'autres, expliquant cet état de fait est que les universités n'ont pas établi de convention méthodologique qui permettrait de mettre les instruments de la protection sociale formelle au service du développement et de la croissance. Il est difficile de modéliser des facteurs – la paix sociale par exemple – indispensables pour la performance économique à long terme.

PIB consacrée aux dépenses sociales n'a, grosso modo, plus varié. Après la chute du rideau de fer, le pourcentage du PIB affecté à la protection sociale a certes pu augmenter sensiblement dans les pays dont l'économie était particulièrement touchée par l'évolution des relations commerciales internationales et par d'autres facteurs. Il ne s'agissait pourtant que d'une étape provisoire, et la plupart de ces pays ont depuis restauré un niveau de dépenses «normal»²¹. Les mesures tendant à limiter la protection sociale ne font que traduire la prévalence du *nouveau paradigme de politique économique*, de plus en plus influent dans les analyses politiques et socio-économiques de ces vingt à vingt-cinq dernières années, selon lequel la poussivité de la croissance en Europe serait imputable à des dispositifs de protection sociale à la fois trop ambitieux et mal conçus.

17. Il est difficile de savoir si ce «nouveau paradigme» entraînera dans l'avenir de nouvelles réductions du pourcentage du PIB consacré aux dépenses sociales. Si tel devait être le cas, ces réductions iraient directement à l'encontre des contraintes sociales liées par exemple à la hausse du chômage, à l'augmentation des coûts de la santé, à l'évolution de la structure familiale ou à l'accroissement du nombre de personnes âgées et dépendantes, autant de facteurs qui contribuent à accroître l'insécurité dans les pays industriels. Ce que l'on peut observer pour l'instant, c'est une stabilisation à long terme des dépenses sociales (mesurées en pourcentage du PIB) dans les pays de l'OCDE, ainsi que dans les pays où la croissance économique est soit plus forte, soit moins forte.
18. A l'évidence, cette politique n'a pas contribué à doper la croissance économique, comme l'atteste la modicité des taux de croissance enregistrés depuis le milieu des années soixante-dix, qui semblent s'être stabilisés autour des 2 pour cent. Si le palmarès des performances économiques nationales se modifie au fil des ans, tous les pays industriels sont devenus extrêmement interdépendants en termes de développement économique. Le léger recul des taux de croissance observable depuis le début des années quatre-vingt-dix ne doit pas être imputé aux dépenses sociales, celles-ci étant restées stables, mais à d'autres facteurs.
19. On rappellera pour résumer qu'aucune corrélation négative entre les taux de croissance économique nationaux et le pourcentage du PIB national affecté à la protection sociale n'a pu être établie au cours des trois dernières décennies. De fait, les efforts soutenus déployés au cours de cette période par les pouvoirs publics des principaux pays pour stabiliser²² les dépenses de protection sociale se sont en effet généralement accompagnés d'une baisse du taux de croissance du PIB²³. Il est difficile de savoir si l'on va assister à un renversement de tendance et à une hausse des taux moyens de croissance du PIB. Quoiqu'il en soit, il semble peu probable que la simple stabilisation des dépenses sociales suffise à susciter un tel renversement de tendance; il existe même, comme nous le verrons dans la section suivante, de bonnes raisons de supposer le contraire.

²¹ BIT (2004).

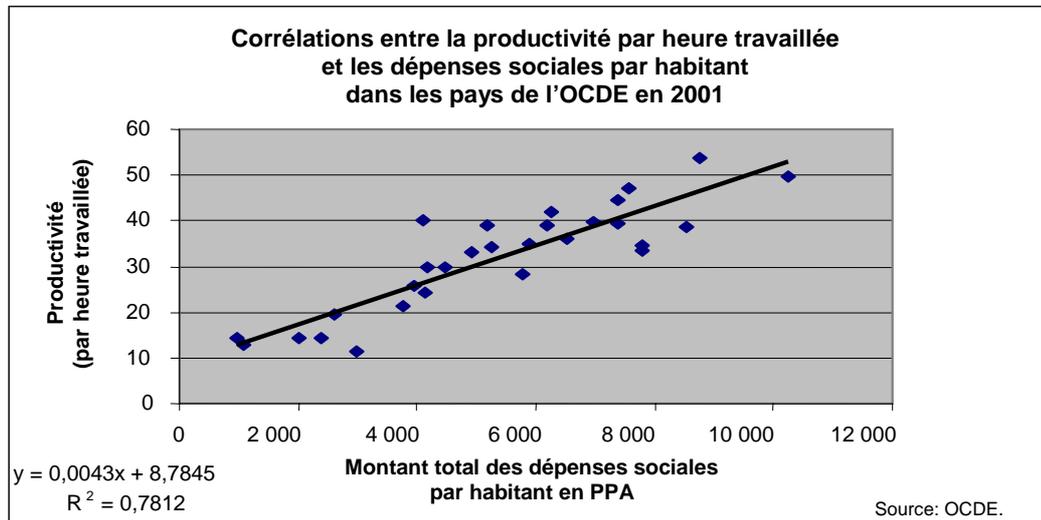
²² Il existe cependant des exceptions. La Grèce, par exemple, a augmenté sensiblement le pourcentage du PIB affecté aux dépenses sociales sur une vingtaine d'années, mais l'Irlande l'a fortement réduit.

²³ EUROSTAT (2004).

5. Productivité et dépenses sociales – Données empiriques

20. S'agissant de la région de l'OCDE, l'analyse statistique met en évidence une forte corrélation positive entre les dépenses sociales par habitant et la productivité du travail²⁴, mesurée en PIB par heure travaillée.

Figure 1. Productivité du travail par heure et dépenses sociales pour l'OCDE



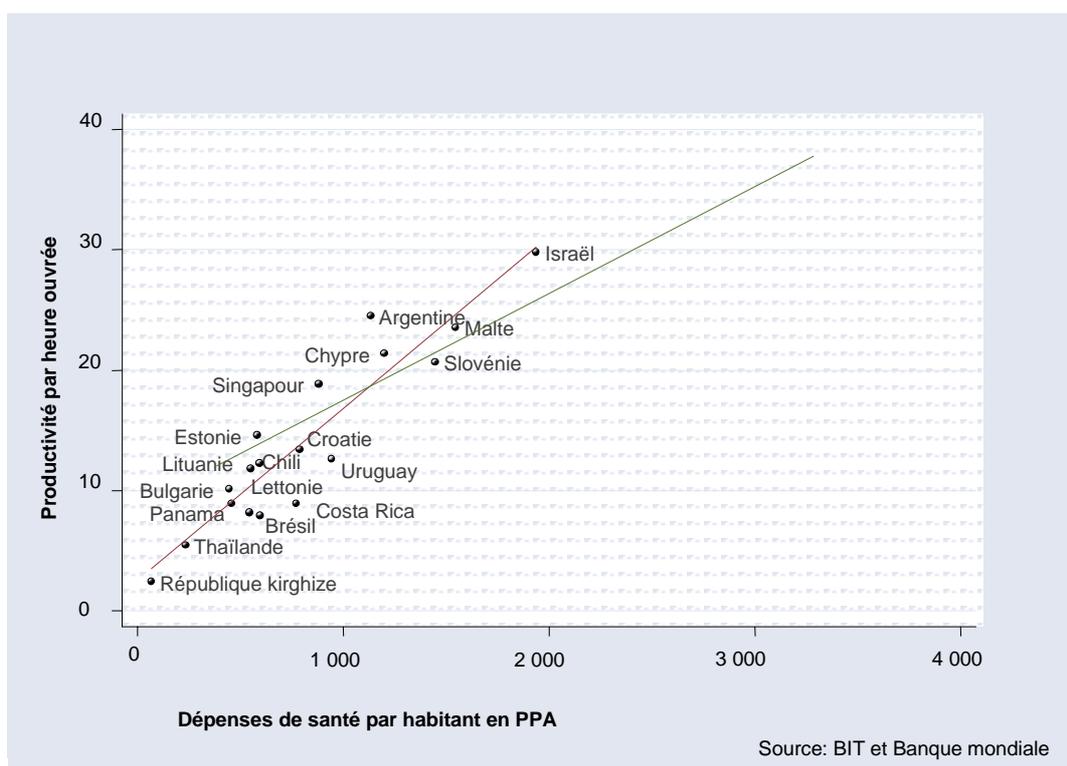
Source: calculs du BIT effectués à partir des données de l'OCDE sur les dépenses sociales.

La corrélation entre la «simple» productivité par travailleur et les dépenses sociales par habitant reste positive mais moins marquée.

21. La même relation semble valoir également pour les pays n'appartenant pas à l'OCDE. Faute de données suffisamment fiables, nous nous sommes limités à une analyse de la relation entre les dépenses de santé par habitant et la productivité horaire. Pour l'heure, les dépenses de santé sont considérées comme la part des dépenses sociales qui contribue le plus au maintien de la productivité du travailleur.

²⁴ Ces résultats sont ceux de divers pays pour une année donnée et ne contredisent donc pas la première phrase du paragraphe 3, qui envisage le développement dans la durée.

Figure 2. Dépenses de santé par habitant et productivité en 2001 pour les pays n'appartenant pas à l'OCDE



Là encore, la corrélation est moins forte mais reste significative si l'on mesure la productivité par la contribution au PIB de chaque travailleur.

22. Les observations qui précèdent peuvent faire l'objet d'interprétations diverses, voire divergentes.

- a) L'interprétation la plus courante veut bien entendu que les dépenses de santé ne puissent augmenter que si la productivité de la main-d'œuvre et la production augmentent également. C'est la productivité qui constitue la condition préalable de la protection sociale, et non le contraire. Plus la productivité du travail est élevée, plus le volume de la production nationale augmente, et plus la richesse susceptible d'être redistribuée par le canal des systèmes nationaux de protection sociale est importante.
- b) Selon une seconde interprétation, les dépenses sociales découleraient nécessairement d'une productivité du travail élevée. On peut en effet considérer qu'un capital humain fortement productif est soumis, comme le capital physique, à un «taux d'amortissement», la protection sociale étant alors considérée comme l'ensemble des mesures destinées à compenser cette dépréciation du capital humain. Dans cette optique, l'assurance chômage et l'assurance vieillesse peuvent être considérées comme des systèmes qui permettent, respectivement, de se soustraire au travail et «d'acheter le départ» d'individus «usés» qui ne peuvent plus participer au processus de production²⁵, et les soins de santé comme un système dont le but est d'essayer de maintenir la capacité de production du travailleur par une prolongation de la durée pendant laquelle il peut rester productif.

²⁵ A propos des pensions de retraite, Sala-i-Martin (1996) explique que l'assurance vieillesse est un système qui permet «d'acheter le départ» des individus moins productifs.

- c) La troisième interprétation repose sur les mêmes arguments que l'interprétation précédente, mais, contrairement à cette dernière qui met plutôt en évidence les effets immédiats, s'attache plutôt à souligner les conséquences indirectes: le renforcement de la productivité serait alors le résultat d'un système qui, en garantissant un niveau optimal en matière de sécurité du revenu et d'accès aux soins, accroît la motivation du travailleur et renforce sa capacité à s'acquitter correctement de son travail.
23. Même si, comme nous venons de le voir, plusieurs interprétations sont légitimes, on retiendra pour l'instant qu'aucun élément, dans les arguments développés ci-dessus, ne permet de conclure qu'un niveau élevé de protection sociale est généralement associé à une faible productivité. L'argumentation simpliste qui va dans ce sens ne concorde tout simplement pas avec les faits. Tout semble au contraire indiquer qu'une forte productivité s'accompagne généralement d'un niveau élevé de dépenses sociales.
24. On pourrait conclure de la faible corrélation positive entre la protection sociale par habitant et la productivité que certains avantages sociaux ont peut-être pour effet d'inciter l'individu à renoncer à travailler, et être tenté de voir là les effets structurels de la protection sociale (peut-être mal conçue). De fait, il semble que les dispositifs institutionnels qui régissent les transferts peuvent, en termes microéconomiques, constituer aussi bien une source d'incitations qu'un gaspillage des ressources. La dépense sociale peut donc contribuer, par le canal de la productivité, à la réalisation d'un PIB élevé, mais, si les mécanismes en sont défectueux, elle ne permettra pas d'exploiter pleinement le potentiel de production national²⁶. C'est la raison pour laquelle l'un des enjeux les plus cruciaux pour l'avenir consistera à faire le départ entre une bonne et une mauvaise conception des systèmes de protection sociale.
25. L'opinion courante selon laquelle il faudrait nécessairement choisir entre tel degré de protection sociale et tel taux de croissance économique est manifestement erronée, comme le confirme amplement l'expérience relatée dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 1

République de Chypre – un pays où l'extension de la protection sociale
et la croissance économique vont de pair^{*}

Panayotis Yiallourou, l'un des maîtres d'œuvre du système d'assurance sociale mis en œuvre entre les années soixante-dix et quatre-vingt-dix décrit comme suit la relation entre le développement économique de son pays et l'évolution du système national de sécurité sociale.

Performance économique

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, Chypre a enregistré une performance économique tout à fait satisfaisante, sauf pendant la courte période qui a suivi le partage du pays après l'invasion de 1974. Entre 1961 et 1973, le taux de croissance moyen du PIB a été de 6,8 pour cent, le taux de chômage est passé de 3 pour cent à 1,2 pour cent, le taux moyen d'inflation a atteint 2,4 pour cent, et le taux moyen de croissance de la productivité s'est établi à 5,8 pour cent. Pendant cette période, les investissements réels sont passés de 19,7 pour cent du PIB à 30,2 pour cent. Les événements de 1974 ont provoqué une baisse de 18 pour cent du PIB pendant la période 1974-75, mais ce recul a été suivi, entre 1975 et 1978, d'un véritable «miracle économique», avec un taux de croissance réel moyen de 13,8 pour cent et un bond en avant des investissements – de 22,5 pour cent du PIB en 1975 à 30,7 pour

²⁶ Selon Cichon, Scholz *et al.* (2004), il est raisonnable de penser que ni la théorie économique ni les faits ne peuvent par eux-mêmes fournir une réponse définitive sur l'effet exact des différents types d'Etat-providence sur la performance économique et par conséquent sur le bien-être de la population. En revanche, les études actuelles confirment ce qui a déjà pu être observé, à savoir que les mesures de protection sociale peuvent effectivement exercer une influence bénéfique sur le plan social sans pour autant étrangler l'économie. Pour les auteurs, cette constatation est encourageante.

cent en 1978. Pendant les années quatre-vingt, le taux de croissance réel moyen était de 6,2 pour cent, et de 4,4 pour cent pendant les années quatre-vingt-dix. Suite aux événements du 11 septembre et à la hausse des cours du pétrole sur les marchés internationaux, la croissance de l'économie chypriote, devenue fortement tributaire des recettes du tourisme, s'est fortement ralentie à partir de 2002. Plusieurs atouts – niveau de développement élevé, stabilité, justice sociale, plein emploi et stabilité macroéconomique – ont toutefois permis à Chypre de devenir membre de l'Union européenne en 2004. En 2003, le PIB par habitant était estimé à 15 800 euros, soit environ 65 pour cent de la moyenne des 15 pays membres de l'UE.

Développement et impact de la protection sociale

À l'indépendance, le nouvel Etat hérita d'un système de protection sociale embryonnaire, qui se développa progressivement par la suite et fit partie intégrante du système mis en place pour assurer le développement du pays.

Après les événements de 1974, le système de protection sociale joua un rôle important dans la protection du revenu jusqu'à la reprise économique et la résorption du chômage. Les investissements consacrés à la protection sociale ont donc permis de limiter l'impact du choc politique et économique.

Aujourd'hui encore, on récolte les fruits de ces investissements. Le tourisme constitue pour Chypre la principale source de devises et exerce une influence, directe ou indirecte, sur l'ensemble de l'économie. Cette dernière est donc fortement sensible aux influences extérieures. Pendant la période 1991-92, par exemple, le chômage a fortement augmenté suite à la guerre du Golfe mais, s'agissant des salariés du secteur du tourisme, la protection sociale a permis de compenser largement les pertes de revenu imputables au chômage et a permis au secteur du tourisme de conserver tous ses salariés jusqu'à la reprise économique. C'est ce même mécanisme qui a contribué à atténuer l'impact des événements du 11 septembre 2001 et de tous les événements ultérieurs.

Le système de protection sociale chypriote, qui couvre tous les grands risques sociaux, économiques et biologiques, a eu globalement un effet positif sur la productivité et la croissance. Les prestations maladie, invalidité, accidents du travail et les soins de santé ont permis aux travailleurs d'atteindre et de maintenir un niveau de productivité élevé et ont de ce fait joué un rôle décisif pour le développement et la croissance économique. La protection sociale et les prestations de soins de santé ont réduit les pertes en capital humain dues aux décès précoces ou aux invalidités imputables au manque d'accès aux soins de santé et aux dispositifs de soutien du revenu. La suppression des inégalités entre hommes et femmes et l'introduction dans le système de protection sociale d'indemnités de maternité et d'allocations familiales ont joué un rôle déterminant en favorisant l'entrée des femmes sur le marché du travail, afflux de main-d'œuvre particulièrement bienvenu pour une économie en pleine croissance. Pendant les grandes crises économiques qui ont secoué le pays après l'indépendance, les prestations de sécurité sociale ont permis de soutenir la consommation et réduit de ce fait les effets du chômage sur la demande. Il importe également de signaler que la sécurité du revenu permet depuis plusieurs décennies d'éviter l'émergence d'une pauvreté qui serait fatale pour la paix et la cohésion sociale et, par voie de conséquence, pour l'économie.

Rôle de l'OIT

Chypre est devenue Membre de l'OIT peu après son accession à l'indépendance et reste depuis lors fidèle aux idéaux et aux principes de l'Organisation. Fortement attachée au principe du tripartisme, Chypre a mis en place un réseau d'organes consultatifs tripartites qui contribuent à la promotion du dialogue social dans les politiques sociales et les politiques du travail. Chypre a jusqu'à ce jour ratifié 50 conventions de l'OIT, dont trois – la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, la convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964, et la convention (n° 128) concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967 – jouent un rôle majeur dans le domaine de la sécurité sociale. L'OIT a aidé Chypre, en particulier pendant les premières années qui ont suivi son accession à l'indépendance, par des programmes d'assistance technique et en l'aidant à mettre en place une infrastructure institutionnelle dans les domaines du travail et de la protection sociale. Il importe également de signaler que le BIT a participé activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du régime général d'assurance sociale, et qu'il continue de fournir des services consultatifs et actuariels. L'objectif actuel est de maintenir la validité financière du régime en s'appuyant sur des consultations tripartites.

* Sur la base du document de P. Yiallouris: Social protection as a productive factor in Cyprus. Nicosie, août 2005.

6. Action menée par l'OIT

26. Tandis que la controverse des experts sur les répercussions économiques de la protection sociale battait son plein, l'OIT adoptait quant à elle des mesures concrètes pour que la protection sociale contribue à améliorer la performance économique. L'orientation de l'Organisation à cet égard repose sur un raisonnement assez simple: toute société digne de ce nom ne saurait se passer de systèmes de protection sociale: dès lors, en renforçant l'efficacité (la productivité) de ces systèmes (c'est-à-dire en évitant les gaspillages), on favorise nécessairement une meilleure allocation globale des ressources et, ce faisant – sur ce point toutes les théories économiques concordent –, on crée des conditions favorables à la croissance.
27. Au cours des dernières décennies, le Département de la sécurité sociale a examiné les systèmes de sécurité sociale de plus de 70 de ses Etats membres, comprenant aussi bien des petits Etats insulaires – Caraïbes, Chypre, Fidji, entre autres – que des pays à démographie élevée, comme la Chine, la Turquie et l'Ukraine. Ces examens, qui ont porté sur les divers aspects – actuariels, financiers, sociaux – de ces régimes ainsi que sur leur mode de gestion, ont fourni aux gouvernements des indications précieuses sur les moyens de renforcer l'efficacité de ces systèmes. Le programme STEP (Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté) fournit un appui aux systèmes d'assurance collectifs pour renforcer leur efficacité sociale et leur efficacité économique dans les pays où l'Etat n'assure pas – ou ne peut assurer – la protection sociale de l'ensemble de la population. Les activités du Secteur de la protection sociale ne relèvent que partiellement de la définition de la protection sociale adoptée dans le présent document. Axées sur le renforcement de la santé et de la sécurité au travail, l'amélioration des conditions de travail et du niveau de vie et la sensibilisation au VIH/SIDA sur le lieu de travail, elles ont cependant toutes un impact direct sur la productivité ou la rentabilité des investissements consacrés à la formation de la main-d'œuvre.
28. Le Secteur de la protection sociale procède également à d'importants transferts de connaissances, le but visé étant de diffuser celles qui concernent directement les moyens de renforcer l'efficacité productive et d'aider à renforcer les capacités des experts nationaux et des décideurs à analyser et à exploiter les effets bénéfiques de la protection sociale sur l'économie. Parmi les diverses initiatives, on citera notamment la mise en place sur Internet par le programme STEP de CIARIS (Centre informatique d'apprentissage et de ressources sur l'inclusion sociale), plate-forme sur Internet qui permet de se familiariser de manière interactive avec les systèmes de protection communautaires. Convaincu que la protection sociale devrait être l'une des principales branches des programmes universitaires de sciences sociales, et que les travaux de recherche sur la croissance et le développement devraient systématiquement inclure l'examen de l'impact de la protection sociale sur la croissance, le BIT a décidé de remédier aux lacunes de la littérature actuelle consacrée aux analyses financières et économiques de la protection sociale en publiant lui-même une série d'ouvrages²⁷. Ces ouvrages sont au cœur d'un programme d'études sur le financement de la protection sociale mis au point en collaboration avec l'université de Maastricht (Pays-Bas). Des étudiants de plus de 20 pays ont déjà participé à ce programme et travaillent depuis dans les institutions de protection sociale et les organismes publics de leur pays. Le programme va être implanté dans d'autres universités, un peu partout dans le monde. Le BIT va redoubler d'efforts pour renforcer les compétences des experts en sécurité sociale des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, afin

²⁷ «Quantitative Methods in Social Protection». Cinq volumes ont déjà été publiés: *Modelling in health care finance* (1999), *Actuarial mathematics of social security pensions* (1999), *Social budgeting* (2000), *Actuarial practice in social security* (2002) et *Financing Social Protection* (2004).

que les nouvelles connaissances sur l'impact économique de la protection sociale puissent déboucher sur la mise en œuvre de politiques concrètes.

29. L'exemple présenté dans l'encadré ci-dessous montre comment les outils de l'OIT et les investissements qu'elle consacre au renforcement des capacités peuvent déboucher sur une action concrète des pouvoirs publics.

Encadré 2
Le budget de la santé au Ghana – améliorer l'accès aux soins de santé par des mesures efficaces et économiques

Un accès universel aux soins de santé peut favoriser la productivité de la main-d'œuvre. La mise en place d'un système national d'assurance maladie capable de couvrir l'ensemble de la population est un problème épineux, tant sur le plan financier que sur celui de la gouvernance, pour tous les gouvernements. Dans le courant de l'année 2003, le gouvernement du Ghana a introduit une législation portant création d'un nouveau système national d'assurance maladie. Le BIT, à la demande du gouvernement du Ghana et en collaboration avec ce dernier, a réalisé une étude financière destinée à évaluer les coûts de la mise en place et du financement d'un système de soins de santé publique.

Le projet a pu être réalisé grâce un programme pilote financé par les Pays-bas dans le cadre de la Fiducie sociale mondiale *. Le BIT a désigné comme principal conseiller technique un jeune diplômé du programme de maîtrise en financement de la protection sociale de l'université de Maastricht. Au cours des dernières années, le BIT aide également le Fonds national de la sécurité sociale (SSNIT), l'institution qui gère les pensions de retraite au Ghana, à renforcer ses capacités dans les domaines des calculs actuariels et du budget, en formant à Maastricht une grande partie du personnel de l'institution. Dans le cadre de ce projet, l'un des membres du personnel du SSNIT a élaboré un modèle de budget de la santé pour le Ghana.

Le modèle de budget de la santé est un outil qui permet d'évaluer les capacités de couverture du système de santé en fonction de l'option politique. Il permet de quantifier les montants que le gouvernement et le nouveau SSNIT pourraient investir dans les soins de santé et ses sources de financement **. Il permet de simuler divers scénarios financiers et de planifier l'introduction des diverses composantes du nouveau système national d'assurance maladie.

La Banque mondiale, préoccupée par la viabilité financière à long terme du nouveau système d'assurance maladie, a soutenu les activités du BIT. Une mission conjointe BIT/Banque mondiale a été organisée au printemps 2004 et, à l'aide du modèle, a simulé des projections en fonction des divers scénarios économiques afin d'aider les responsables gouvernementaux à fixer les modalités de mise en œuvre du nouveau système, dont l'introduction devrait concourir à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement nos 1, 4, 5 et 6 et favoriser, directement ou indirectement, la productivité du travail.

* BIT, *Improving social protection for the poor: Health Insurance in Ghana – The Ghana social trust pre-pilot project*, rapport final (2005), Genève.

** Léger, F. Yankah, B.: *Financial Analysis of the national public health budget and of the National Health Insurance system*, document de travail n° 4 (Genève, BIT, février 2004).

7. Propositions en vue de l'action future

30. Si l'OIT parvient à renforcer de manière significative l'efficacité productive des systèmes nationaux de protection sociale, on comprend encore assez mal par quels mécanismes les prestations de protection sociale sont, ou peuvent être, favorables à la productivité et à la performance économique. Cette lacune ouvre donc un vaste champ d'investigation à la recherche appliquée, dont les travaux permettront de délimiter les domaines dans lesquels l'Organisation pourra intervenir pour accroître encore les bienfaits économiques de la protection sociale. Nous proposons pour l'avenir le programme d'action suivant:

- 1) Conduite de recherches sur le rôle de la protection sociale dans les pays qui constituent des cas exemplaires en matière de croissance (République de Corée, par

exemple), par opposition aux pays où la croissance est beaucoup plus problématique (comme l'Argentine): si la théorie officielle de la croissance économique est fondée à affirmer que l'on peut répertorier et énumérer les ingrédients des politiques favorables à la croissance, il devrait également être possible de déceler ces mêmes ingrédients au sein même des mesures de protection sociale. Les experts internationaux en matière de politique sociale pourront utiliser les résultats de ces recherches pour mettre au point une liste comportant deux rubriques: «à prescrire» et «à proscrire», à l'intention des pays soucieux de mettre en œuvre une stratégie de croissance clairement définie.

- 2) Multiplication, dans le cadre de la campagne mondiale et sur la base des résultats des travaux de recherche évoqués ci-dessus, des initiatives visant à promouvoir l'extension de la protection sociale dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les politiques de transferts sociaux, et l'extension de ces derniers aux travailleurs migrants, seront d'autant mieux acceptées que l'on sera en mesure d'exploiter au sein même des systèmes nationaux toutes les possibilités qu'offre la protection sociale en termes de croissance. Une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels les systèmes de transferts sociaux contribuent à la croissance permettra en retour de valider les résultats des recherches. On s'attachera également à renforcer l'efficacité administrative des systèmes eux-mêmes (c'est-à-dire à réduire autant que possible le gaspillage des ressources) et à rechercher un financement par le canal de la Fiducie sociale mondiale ²⁸.
- 3) On pourra également entreprendre des recherches sur la manière dont les systèmes de protection sociale contribuent à la croissance dans les pays les plus avancés. Pour résoudre les problèmes de vieillissement démographique auxquels ils sont confrontés, ces pays devront nécessairement viser un palier de croissance supérieur, au moins pendant une période de transition de vingt-cinq à quarante ans; ils devront notamment réaménager leur budget afin d'assurer les transferts nécessaires. Il conviendra notamment d'examiner si les systèmes de protection sociale contribuent activement à accroître la productivité des travailleurs âgés. On essaiera également de déterminer dans quelle mesure la législation sur la protection sociale peut, en faisant appel à une migration de remplacement contrôlée, contribuer au maintien de la croissance économique dans les sociétés vieillissantes.
- 4) On pourra également, dans le cadre de campagnes nationales en faveur de l'extension de la sécurité sociale, s'attacher à définir des modalités de prestations de sécurité sociale susceptibles de faciliter les ajustements économiques et les remaniements du marché du travail rendus nécessaires par la mondialisation ou d'autres facteurs, comme les migrations. On essaiera également de rendre les systèmes nationaux de protection sociale plus aptes à contribuer à une répartition équitable des gains de la mondialisation dans l'ensemble du corps social (et notamment entre les différents groupes de revenus, entre les hommes et les femmes, entre la population locale et les migrants). Une telle initiative contribuera à une meilleure acceptation de la mondialisation et des migrations et aidera les pays à exploiter les possibilités qu'elles recèlent.
- 5) Dans beaucoup de pays, les régimes de retraite nationaux sont en train d'être recapitalisés. On peut ou non approuver les diverses formes que peut revêtir le phénomène, il n'en reste pas moins que les investissements des fonds de pension représentent un volume de plus en plus important dans les transactions des marchés financiers. L'OIT pourrait à cet égard élaborer des directives, ou un guide des bonnes

²⁸ Le premier projet pilote conçu dans le cadre de cette initiative est mené conjointement par le Ghana et le Luxembourg. Une note d'information sur l'état d'avancement du projet peut être consultée par tous les membres de la commission.

pratiques, pour que les réserves de la sécurité sociale soient consacrées à des investissements utiles tant sur le plan économique que sur le plan social – ce qui permettrait par la même occasion, notamment dans les pays en développement, de s’assurer que l’épargne nationale, c’est-à-dire les ressources mobilisables pour les investissements, n’échappe pas totalement aux entrepreneurs nationaux. On pourra également rechercher les moyens d’utiliser les fonds de pension pour financer la création de nouvelles entreprises.

- 6) L’amélioration globale de la santé bénéficie également à la main-d’œuvre et favorise de ce fait la productivité. Associés aux programmes relatifs à la santé et à la sécurité au travail, les campagnes de sensibilisation au VIH/SIDA sur le lieu de travail et la généralisation de l’accès à des soins de qualité grâce à un régime d’assurance universel permettront d’éviter un recul de la productivité et d’épargner bien des souffrances. Le BIT devrait poursuivre et intensifier les activités de coopération technique et les programmes de renforcement des capacités qui visent la réalisation de ces divers objectifs.
- 7) Pour qu’elle puisse exercer un effet positif sur la productivité, la protection sociale doit être pensée avec soin et encadrée par une administration efficace et une bonne gouvernance. Une véritable participation tripartite à l’élaboration et à la mise en œuvre des politiques de protection sociale est indispensable pour garantir la qualité des prestations et l’approbation de l’opinion. Le BIT devrait poursuivre les programmes de renforcement des capacités destinés aux mandants et les aider à participer avec toutes leurs compétences à la conception et à la gestion des systèmes de protection sociale.

Il importe que les quelques grands axes directeurs que nous proposons se concrétisent par des projets de recherche et que les ressources nécessaires puissent être mobilisées. Outre les ressources affectées à la coopération technique, le Département de la sécurité sociale est prêt à consacrer un minimum de deux mois de travail par exercice au cours des trois prochains exercices, pour le lancement des travaux évoqués ci-dessus. On fera appel à des donateurs pour obtenir des ressources complémentaires – notamment pour les activités qui devront être rapidement menées dans les pays dans le cadre de la Campagne mondiale.

31. Compte tenu de ce qui précède, la commission voudra sans doute:

- i) examiner le rôle que peut jouer la protection sociale dans le renforcement de la productivité du travail, ainsi que la capacité des systèmes nationaux de protection sociale à créer un environnement social stable propice à la croissance économique;
- ii) diffuser les données d’expérience nationales sur les systèmes de protection sociale qui n’ont pas d’incidence négative sur la participation à la vie active et qui facilitent les processus d’ajustement économique;
- iii) examiner les domaines d’action et les champs de recherche proposés plus haut et fournir au Bureau les orientations qui lui permettront de mener son activité future de coopération technique et de recherche en privilégiant les aspects des systèmes nationaux de protection sociale les plus favorables à la croissance et à la productivité.

Genève, le 30 septembre 2005.

Document soumis pour discussion et orientation.

Références et sources

- Cichon, Michael, Wolfgang Scholz *et al.* (2004): *Financing social protection*, BIT, Genève.
- Coase, Ronald Harry (1937): «The nature of the firm». Repris dans R.H. Coase: *The firm, the market and the law*. Presses de l'Université de Chicago, Chicago, 1988, pp. 33-55.
- , (1960): «The problem of social cost». Repris dans R.H. Coase: *The firm, the market and the law*. Presses de l'Université de Chicago, Chicago, 1988, pp. 95-156.
- Déclaration de Philadelphie (1944): Annexe à la Constitution de l'OIT. <http://www.ilo.org/public/english/about/iloconst.htm>.
- DeLong, J. Bradford (2002): *Macroeconomics*. Mc Graw-Hill, New York.
- De Soto, Hernando (2000): *Le mystère du capital. Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs?* Flammarion, 2002.
- EUROSTAT (2004). Banque de données: les taux de croissance du PIB.
- Fabozzi, Frank J. et Franco Modigliani (1992): *Capital markets. Institutions and instruments*. Prentice-Hall. Londres, New Delhi, etc.
- Frenkel, Michael (1999) et Hans-Rimbert Hemmer: *Grundlagen der Wachstumstheorie*, éditions Vahlen, Munich.
- Haacker, M. (2004): *The macroeconomics of HIV/AIDS*, FMI, Washington DC.
- OIT: Constitution. <http://www.ilo.org/public/english/about/iloconst.htm>.
- , (2001): *Sécurité sociale: un nouveau consensus*, Genève.
- , (2002): *Réseau de la Fiducie sociale mondiale: Investir dans l'avenir social du monde*. Rapport et documentation sur une étude de faisabilité réalisée par le Service du financement, actuariat et statistiques de la sécurité sociale, Secteur de la protection sociale, Miméo, Genève.
- , (2003): Conseil d'administration. Document GB.286/ESP/1(Rev.), mars 2003.
- , (2004): Banque de données: part du PIB affectée aux dépenses sociales.
- , (2004): *Une mondialisation juste: Créer des opportunités pour tous*. Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, Genève.
- FMI (2003): *World Economic Outlook*, avril.
- Jones, Charles I. (2002): *Introduction to economic growth*. W.W Norton & Company, New York, Londres, 2^e édition.
- Gill, I.S. *et al.* (2004): «Keeping the promise of old-age income security», dans *Latin America: A regional study of social security reforms*, I.S Gill, T. Packard et J. Yermo,

avec la collaboration de T. Pugatch, version définitive, 29 mars. Programme d'études régionales, bureau de l'économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Lau, E. et Wallkic, G. (2005): *International comparison of productivity: A technical note on revisions and interpretation*, Bureau des statistiques nationales du Royaume-Uni, Londres.

North, Douglas C. (1990): *Institutions, institutional change and economic performance. Political economy of institutions and decisions*, Cambridge University Press (réédité en 2004).

OCDE: base de données sur les dépenses sociales.

Pressman, St. (2003): *Income guarantees and the equity-efficiency trade-off*, Luxembourg Income Study, document de travail n° 348.

Sala-i-Martin, Xavier (1996): «A positive theory of social security» dans *Journal of economic growth*, vol. 1, paragr. 2.

SIPRI (2000): Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, annuaire 2004. *Armaments, disarmaments and international security*. Stockholm (<http://www.sipri.org>).

van Ark, B. (2005): *Does the European Union need to revive productivity growth?* Mémoire de recherche GD-75, Groningen.

Weber, Max (1976): *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Champs Flammarion, 2000 (publié pour la première fois en Allemagne en 1920).

Webster's (1993): *Webster's third new international dictionary of the English language, unabridged*: a Merriam-Webster. Springfield, Massachusetts.

Nations Unies (1948): *Déclaration universelle des droits de l'homme*, New York.